

DEFI FRANCE KFS (Kart Formula Sport) 2011

(Finale nationale Challenge KFS, Agrément FFSA CK 25)

REGLEMENT TECHNIQUE

KFS 100 JEUNE (13 à 21 ans, âge dans l'année) (Règlement Challenge KFS)

ART. 1 – CHÂSSIS et CARROSSERIE :

Règlement Technique Challenge National KFS 2011 et en conformité avec les précisions du document "KFS 2011, pièces d'origine et marquage".

ART. 2 - PNEUS :

VEGA FF FFSA 4.50 AV / 7.10 ARR. : 2 pneus avants et 2 pneus arrières + 1 pneu en cas de crevaison.

Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

ART. 3 - POIDS :

145 kg minimum en ordre de marche avec pilote équipé. Tout pilote KFS 100 Jeune, dont le poids en tenue est supérieur à 75 kg et qui en ferait la demande sur le bulletin d'engagement, pourra concourir en KFS 100.

ART. 4 - MOTEUR :

Règlement Technique Challenge National KFS 2011 et en conformité avec les précisions du document "KFS 2011, pièces d'origine et marquage".

ART. 5 - CONTRÔLE TECHNIQUE :

Le pilote ne pourra disposer que d'un châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou numéros relevés. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste. Des contrôles inopinés lors de la journée pourront être effectués (carburateurs, pneus, etc.). Tous les karts pourront être contrôlés à l'issue de l'épreuve, quelque soit le classement. Des substitutions pourront être effectuées, particulièrement en ce qui concerne les embrayages, les allumages, l'essence, etc....

KFS 100 (22 ans et plus, âge dans l'année) (Règlement challenge KFS)

ART. 1 - CHÂSSIS et CARROSSERIE :

Règlement Technique Challenge National KFS 2011 et en conformité avec les précisions du document "KFS 2011, pièces d'origine et marquage".

ART. 2 – PNEUS :

VEGA FF FFSA 4.50 AV / 7.10 ARR. : 2 pneus avants et 2 pneus arrières + 1 pneu en cas de crevaison.

Pneus pluie ou retaillés interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

ART. 3 – POIDS :

155 kg minimum en ordre de marche avec pilote équipé. Tout pilote KFS 100, dont le poids en tenue est inférieur à 65 kg et qui en ferait la demande sur le bulletin d'engagement, pourra concourir en KFS 100 Jeune.

ART. 4 – MOTEUR :

Règlement Technique Challenge National KFS 2011 et en conformité avec les précisions du document "KFS 2011, pièces d'origine et marquage".

ART. 5 - CONTROLE TECHNIQUE :

Le pilote ne pourra disposer que d'un châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou numéros relevés. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste. Des contrôles inopinés lors des journées pourront être effectués. Tous les karts pourront être contrôlés quelque soit le classement. Des substitutions pourront être effectuées, particulièrement en ce qui concerne les embrayages, les allumages, l'essence, etc....

Des scellés pourront être posés sur des pièces litigieuses, afin de permettre un examen ultérieur approfondi en présence du concurrent.

KFS 125 (15 ans et plus, âge dans l'année) (Règlement challenge KFS)

ART. 1 - CHÂSSIS et CARROSSERIE :

Règlement Technique Challenge National KFS 2011 et en conformité avec les précisions du document "KFS 2011, pièces d'origine et marquage".

ART. 2 – PNEUS :

VEGA KFS 4.60 AV / 7.10 ARR. : 3 pneus avants et 3 pneus arrières + 1 pneu en cas de crevaison.

Pneus pluie : VEGA W5 4.10 AV / 6.00 ARR Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

ART. 3 – POIDS :

155 kg minimum en ordre de marche avec pilote équipé.

ART. 4 – MOTEUR :

Règlement Technique Challenge National KFS 2011 et en conformité avec les précisions du document "KFS 2011, pièces d'origine et marquage".

ART. 5 - CONTROLE TECHNIQUE :

Le pilote ne pourra disposer que d'un châssis et de 2 moteurs qui seront plombés ou numéros relevés. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste. Des contrôles inopinés lors des journées pourront être effectués. Tous les karts pourront être contrôlés quelque soit le classement. Des substitutions pourront être effectuées, particulièrement en ce qui concerne les embrayages, les allumages, l'essence, etc....

Des scellés pourront être posés sur des pièces litigieuses, afin de permettre un examen ultérieur approfondi en présence du concurrent.